



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 20 juillet 2022

SONT PRÉSENTS

- Mmes Audrey Boisjoly, conseillère
Michelle Joly, conseillère
Francine Craig, représentante de Saint-Alphonse-Rodriguez
- MM Daniel Arbour, conseiller
Martin Bordeleau, conseiller
Sylvain Breton, conseiller
Pierre Charbonneau, conseiller
Serge Forest, représentant de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Martin Héroux, conseiller
Sylvain Roberge, conseiller
Raymond Rougeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Martin Bordeleau

SONT ABSENTS

- Mmes Isabelle Perreault, préfète, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez
Isabelle Parent, conseillère
- MM Joé Deslauriers, conseiller
Réjean Gouin, conseiller
Karl Lacouvé, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

- MM Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier
Félix Nadeau Rochon, directeur du Service d'aménagement
- Mmes Édith Gravel, directrice générale adjointe – Planification du développement du territoire
Julie Dorich, secrétaire de direction

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

TNO-07-053-2022

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Serge Forest et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte à 14 h 44.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TNO-07-054-2022

Il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022
4. DOSSIERS
 - 4.1. Programme Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Réalisation de plans et devis – Chemin du Parc - Décision
 - 4.2. Affectation de surplus TNO – Gestion de crise – Aménagement forestier – Décision
 - 4.3. Descente de bateaux lac Troyes - Information
5. CORRESPONDANCE SIGNIFICATIVE
 - 5.1. Aucune
6. LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS - ADOPTION



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 20 juillet 2022

7. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES (AUCUN)
8. VARIA
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUN 2022

TNO-07-055-2022

Il est proposé par Mme Michelle Joly, appuyée par M. Pierre Charbonneau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal, comme rédigé.

4. DOSSIERS

4.1. Programme Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Réalisation de plans et devis – Chemin du Parc - Décision

TNO-07-056-2022

Considérant la résolution TNO-02-017-2022 approuvant la Programmation TECQ 2019-2023;

Considérant la résolution TNO-02-017-2022 donnant le mandat au Service d'aménagement de demander des soumissions pour la poursuite de l'étude de drainage sur le chemin du Parc;

Considérant que la firme génie-conseil EXP a débuté l'étude et est, par conséquent, la seule firme à pouvoir la poursuivre et garantir une continuité dans le projet;

Considérant l'offre de service reçue de la part de la firme génie-conseil EXP afin de finaliser l'étude de drainage du chemin du Parc du chaînage 5+240 au 9+560 pour un montant de 28 031,66 \$ incluant les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Arbour, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement que le Conseil municipal du TNO de la MRC de Matawinie :

- accorde le contrat pour la finalisation de l'étude de drainage du chemin du Parc du chaînage 5 +240 à 9 +560 à l'entreprise EXP pour un montant de 28 031,66 \$, incluant les taxes applicables;
- impute un montant de 28 031,66 \$, incluant les taxes applicables à même les sommes disponibles dans le cadre de l'aide financière accordée au TNO de la MRC dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023;
- fixe au 31 octobre 2022 la date butoir pour la finalisation de l'étude par l'entreprise EXP.

4.2. Affectation de surplus TNO – Gestion de crise – Aménagement forestier - Décision

TNO-07-057-2022

Considérant les nombreux enjeux de cohabitation et d'acceptabilité sociale en lien avec l'aménagement forestier sur le territoire de la MRC de Matawinie;

Considérant qu'il est essentiel de travailler en amont et d'être prêt à réagir si un conflit survient;

Considérant que NATIONAL est une firme spécialisée en relations publiques qui accompagne déjà la MRC pour des mandats similaires;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Daniel Arbour et résolu unanimement :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 20 juillet 2022

- d'octroyer à NATIONAL le mandat de relations publiques et de gestion de crise pour un montant maximal de 50 000 \$;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document associé au mandat;
- d'autoriser une affectation des surplus libres TNO;
- d'autoriser le décaissement des factures associées au présent mandat.

4.3. Descente de bateaux lac Troyes - Information

L'accès au lac Troyes sera revu à l'automne 2022 et sera présenté au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation.

5. CORRESPONDANCE SIGNIFICATIVE

5.1. Aucune

6. LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS – ADOPTION

TNO-07-058-2022

Il est proposé par M. Daniel Arbour, appuyé par M. Pierre Charbonneau et résolu unanimement d'adopter la liste des déboursés et des engagements, comme présentée :

Compte « Général » TNO

Chèques n^{os} 3470 à 3471, montant total de 2 287,10 \$

Dépôts directs n^{os} 700533 à 700543 incl., montant total de 106 300,89 \$

Prélèvements 210021 et 210028, montant total de 39 879,36 \$

Engagements n^{os} 22-000063 à 22-000082, montant total de 120 425,10 \$

7. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES - DÉPÔT

Aucun virement budgétaire.

8. VARIA

8.1. Aucun point


9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

TNO-07-059-2022

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Audrey Boisjoly, appuyée par M. Serge Forest et résolu unanimement que la présente séance ordinaire du Conseil municipal du Territoire non organisé soit et est levée à 14 h 54.


pour:
Réal Brassard
Directeur général et
greffier-trésorier


Martin Bordeleau
Préfet suppléant/adjoint



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 20 juillet 2022

